



21 – 22
Mars
2024

Auto-construction de nichoirs

Objectif

Favoriser la biodiversité dans sa ferme et apprendre à auto-construire des nichoirs et des abris.

Pré-requis

Pas de connaissances pré-requises

Description

- Être capable de définir les auxiliaires des cultures (vertébrés)
- Savoir fabriquer soi-même les principaux nichoirs et abris
- Apprendre à faire un auto-diagnostic pour poser les nichoirs correctement
- Connaître les indicateurs : date d'installation, nombre de nichoirs occupés, densité des nichoirs, coût
- Planification des suivis

Public visé

- Agriculteur, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familial
- Porteur de projet en agriculture (installation ou conversion)
- Salarié du secteur agricole ou agro-alimentaire



Crédit photos : Agrinichoirs

Moyens pédagogiques

Présentation en salle et échanges avec les participants
Présentation Powerpoint et paperboard
Documents support sur les plans d'auto-construction de nichoir
Travail collectif en atelier

Evaluation

Fiche d'évaluation des acquis en début et fin de session et un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation

Informations pratiques

Date limite d'inscription : 11 mars 2024

Nombre de places : 15

Date : 21 et 22 mars 2024

Adresse(s) : Dordogne (24), secteur Bergerac (précisions à venir)

Durée : 14 heures (2 jours)

Horaires : 9h00-13h00 et 14h00-17h00

Repas : Amener son repas

Intervenant(s) : Brice LE MAIRE, société Agrinichoirs, lauréat du trophée Technovation à Tech & Bio 2021. Suivi annuel de plus de 10 000 nichoirs.

Responsable de stage

Claire Maisonneuve – Technicienne viticole AB
07 88 02 29 38 c.maisonneuve@agrobioperigord.fr

Tarifs & prise en charge

- Selon le statut du bénéficiaire, voir les [Conditions Générales de Services](#)
- **NOUVEAUTÉ : des frais de formation sont systématiquement demandés à l'inscription, ils sont de 15 € par jour de formation**
- Le montant à régler, en fonction de votre statut, vous sera communiqué via la convention de formation venant finaliser votre inscription
- **6,60€ HT par nichoir réalisé** au cours de la formation (10 à 20 nichoirs à mésanges et à chauves-souris) > facturé sur place

EN CHIFFRE

265 stagiaires et 29 formations en 2022.

Taux de satisfaction global : **93.1%**

Taux de satisfaction pour cette formation en 2022 : **97,5 %**

A renvoyer au responsable de stage avant le lundi 11 mars 2024

accompagner de votre règlement - l'inscription sera effective à réception de l'intégralité des documents

Bulletin d'inscription Auto-construction de nichoirs

Nom : Prénom :

Structure :

Date de naissance (exigée par Vivéa) : ____ / ____ / _____

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

Votre statut chef d'exploitation cotisant solidaire conjoint collaborateur

aide familial porteur de projet en agriculture salarié secteur agricole et para-agricole

salarié hors secteur agricole ou fonctionnaire autre, préciser :

Adhérent à une association du réseau FNAB : Non Oui, laquelle :

Quelles sont vos attentes pour la formation ?

Je souhaite covoiter Je souhaite trouver une solution d'hébergement

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de service et la politique de confidentialité (RGPD) Je joins le chèque relatif aux frais de formation s'élevant à 30€

Je veux être recontacté pour échanger sur de possibles adaptations des modalités de formation à ma situation (Personne en situation de handicap)

Fait à :

le

Signature :